Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 18 (1945)

Heft: 4

Artikel: L'église Sainte-Thérèse, à Genève : par MM. Guyonnet, de Mirbach et Tréand, architectes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-122566

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'église Sainte-Thérèse, à Genève

PAR MM. GUYONNET, DE MIRBACH ET TRÉAND, ARCHITECTES

L'église catholique Sainte-Thérèse, qui vient d'être achevée, est située dans la banlieue récente de Champel-Genève, dont les grandes propriétés, vers 1920, furent transformées en terrains à bâtir. Le quartier compte aujourd'hui près de 8000 habitants. Toutefois, les fidèles, jusqu'à ce jour, devaient se contenter d'assister aux offices religieux dans un ancien chalet. La construction de la nouvelle église a été confiée à MM. Guyonnet, de Mirbach et Tréand, architectes. Sa façade principale donne sur l'avenue Peschier, grande artère qui part du plateau de Champel, en longeant le Parc Bertrand. L'église est donc entourée d'immeubles tout à fait récents, de villas et de verdure.

Les architectes chargés d'édifier la nouvelle église espèrent que leur désir de réaliser un plan selon une tradition invariable s'appuyant sur la liturgie et de créer en même temps avec cette précision et cette ingéniosité qui sont propres à notre époque, sera compris par les fidèles comme il l'a été, dès l'origine, par le chef de la paroisse et par le conseil paroissial. La nouvelle église n'a pas de transept, malgré que la disposition de la chapelle et de la sacristie rappelle la forme cruciale du plan classique. Elle n'a pas davantage de basses-nefs, bien que les grands dégagements prévus puissent évoquer la présence de bas-côtés. Des tribunes latérales dominant le chœur, et entièrement prises dans l'architecture de celui-ci, sont prévues. Dans l'ensemble, un plan général comprenant église, chapelle, sacristie, nouvelle cure, salle de réunions et campanile a été établi, en espérant qu'il ne restera pas une simple pièce d'archives.

D'autre part, une entrée dans le Parc Bertrand a été autorisée, avec emprise sur celui-ci, de façon à créer une petite place. Grâce à la compréhension des autorités, cette solution remédie au manque de largeur de l'avenue Peschier.
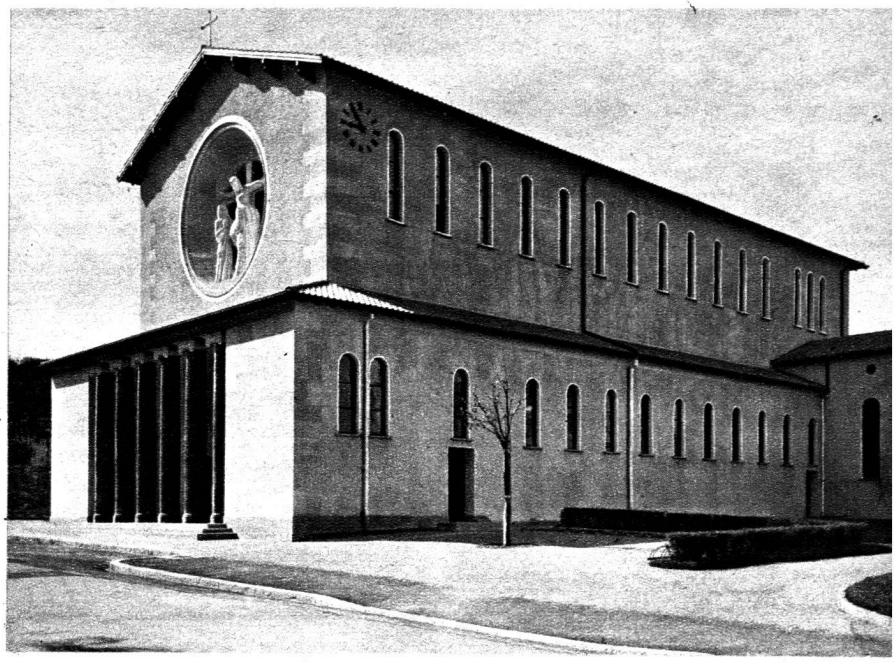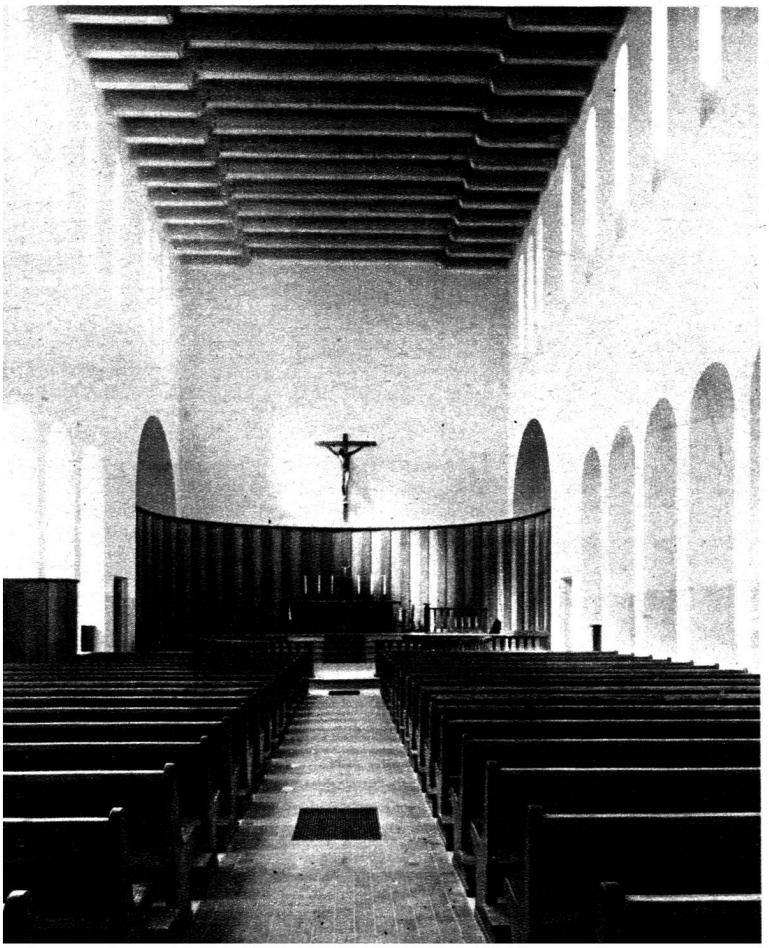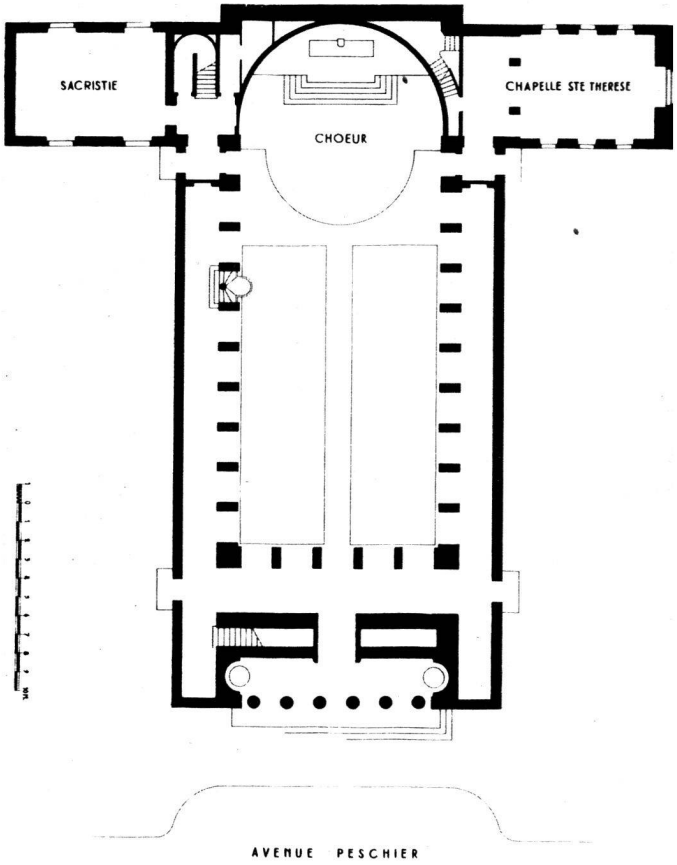
L'église a été rapidement construite, grâce, non seulement à la diligence des maîtres d'état, mais aussi à la bonne volonté des ouvriers. Nous nous réservons de revenir d'une manière plus complète, dans l'un de nos tout prochains numéros, sur cette église, lorsque les œuvres d'art qui doivent la parer auront été placées.